

Garantir le secret médical en Assurance – AGSMA

Garantir le secret médical en
assurance

Code produit : AGSMA

Niveau : Initiation

Modalité : E-learning

Durée (en heure) : 1.0

Tarif :

Eligible DDA : oui

Public : gestionnaires santé et
prévoyance, commerciaux,
intermédiaires

Prérequis :

aucun

Objectif

- Analyser le traitement des données médicales confidentielles par les assureurs selon la réglementation en vigueur
- Expliquer les sanctions prévues en cas de violation du secret médical

Programme de la formation

- Traitement des données médicales confidentielles par les assureurs
- Sanctions en cas de violation du secret médical

Une assistance technique et pédagogique de l'apprenant est assurée tout au long de la formation via une adresse mail permettant de contacter soit le service en charge des aspects techniques et logistiques, soit un formateur expert du domaine abordé, avec une réponse dans les 48 heures.

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le

Méthodes pédagogiques

En mêlant les différents styles d'apprentissage, nos modules favorisent la mémorisation :

- Méthode expositive :
contenu médiatisé,
hiérarchisé et linéaire
- Méthode démonstrative
: propositions d'activités
favorisant l'intervention de
l'apprenant
- Méthode interrogative :
questions et/ou consignes
permettant à l'apprenant
de découvrir de nouvelles
connaissances en
recherchant les
informations dans des
ressources pédagogiques
- Méthode active :
l'apprenant est amené à
retrouver des informations
contenues dans le module
pour résoudre un
problème ou répondre à
une question